



GAME Travaux



BERRE, le 19 Mai
2010

2005 /2010

Lundi de Pentecôte !

NON au travail gratuit !



Information financée par les syndiqués CGT GAME Travaux Sud Est

Depuis 2005, le travail non rémunéré du lundi de Pentecôte qualifié **abusivement de « jour de solidarité »**, est une fausse mesure de solidarité envers les personnes dépendantes, et, une vraie disposition de **recul social** pour les salariés, au profit des seuls employeurs manipulés par le Gouvernement et le MEDEF.

La mesure est totalement inefficace car elle ne s'attaque pas aux vraies causes des difficultés de notre système de protection sociale qui nécessite une réforme complète des cotisations sociales.

C'est une opération de culpabilisation de l'ensemble des salariés, sous prétexte d'assurer le financement des actions en faveur de l'autonomie des personnes âgées et handicapées, **on veut nous forcer à travailler gratuitement le lundi de Pentecôte**. En contrepartie, les employeurs versent une contribution de 0,3 % de la masse salariale qui soit disant alimente une caisse nationale de solidarité.

Nous condamnons la démarche de culpabilisation des seuls salariés.

Travail gratuit → le lundi de Pentecôte travaillé est-il rémunéré? mais non il devient un jour comme les autres. Etant auparavant chôme et payé c'est bien 7 heures de travail supplémentaires pour le même salaire. Que deviennent les majorations du jour férié ?

TRAVAILLER PLUS POUR GAGNER MOINS !!!!!

Dans notre profession les salaires sont déjà très bas et pour preuve le montant des exonérations de charges allouées à GAME TRAVAUX (loi dite Fillon)

Le 24 Mai 2010, les raisons ne manquent pas de bouger !

Faisons de cette date une grande journée d'actions pour la défense de nos revendications

C'est dans cet esprit, que la CGT vous propose d'agir par une grève .

ENSEMBLE, exigeons (comme cela ce pratique dans certaines entreprises) un jour supplémentaire de congé, en garantissant à la fois le nombre de jours fériés et le versement à la solidarité par l'entreprise.

Signez et faites signer la pétition



Le salaire de l'emploi ?



Nous revendiquons pour 2009 :

➤ SALAIRE ET ANNEXES :

- Salaires à 1600€ pour les coefficients 190 et 215 (pour comparaison le Smic mensuel brut est à 1321,05€ depuis le 01 juillet 2008).
- Augmentation générale : 75€ pour atteindre le 160€ revendiqué en 2008.
- remboursement des frais professionnels
 - Les Indemnités de Déplacements Journaliers.(IDJ)
 - Les Indemnités kilométriques à 0,22 €/Km
 - Petits déplacements 50 KM maxi
 - Passage à 2,5 MG de l'indemnité forfaitaire de repas.
- +10% sur les Indemnités kilométriques (déplacements en plus pour par ex. : visite médicale, changement de chantier en cours de journée, convocation, etc....)

➤ DUREE DE TRAVAIL :

- Le lundi de pentecôte doit rester un jour férié payé
- Limiter le contingent d'heures supplémentaires à 130h et au volontariat à 180 h.

PÉTITION

Nom - Prénom	Section	Signature

Merci de retourner cette pétition à :

Syndicat CGT GAME Travaux Sud Est : Rue Emile ZOLA - 13130 BERRE

Tél/Fax : 04 42 75 32 83